

*ACTES DU COLLOQUE D'ONOMASTIQUE ROMANE
DE DIJON (27-30 mai 1981)*

PUBLIES PAR Gérard TAVERDET



L' ONOMASTIQUE,
TEMOIN
DES LANGUES DISPARUES



*ASSOCIATION BOURGUIGNONNE
DE DIALECTOLOGIE ET D'ONOMASTIQUE
DIJON - 1982*

ACTES DU COLLOQUE D'ONOMASTIQUE ROMANE

DE GENEVE (21-23 MARS 1981)

PUBLIES PAR GUY TAVERT



L'ONOMASTIQUE

TEMOIN

DES LANGUES DISPARUES



ASSOCIATION ROMANIQUE

DE GENEVE ET D'ONOMASTIQUE

GENEVE 1982

°Kalma et autres mots de substrat

dans

la région pyrénéenne occidentale :

problèmes de linguistique prélatine

Dans ses *Pyrendenwörter* (note 1), M. Johannes Hubschmid exclut formellement le domaine linguistique gascon des zones d'implantation du type °*kalma*/°*kaïmis* "Vertreter davon (i.e. de °*kalma*) lassen sich von der Pikardie, Belgien und den Alpen bis in südlichen Pyrenäen (mit Ausschluss der Gascogne) nachweisen".

Je suis en mesure d'alléguer un certain nombre de faits susceptibles d'atténuer le caractère par trop catégorique de cette assertion.

Laissant délibérément de côté le problème de l'appartenance de la base considérée - origine celtique ou préindoeuropéenne (note 2) - , j'en viens tout de suite aux données qui motivent mon intervention.

I) SACALM

Phonétiquement : *sakalm*

Ce nom est celui d'un col du Val d'Aran, au-dessus du village de Casau (Espagne, province de Lérida. Note 3) : la première partie de ce toponyme, c'est-à-dire l'élément sa- (*sa*), la chose est parfaitement claire, représente tout simplement la forme féminine de l'article issu de IPSE, article très vivant dans le parler, auquel se rattache l'aranais, du pays de Luchon jusqu'au XIXe siècle et d'ailleurs encore plus ou moins compris des locuteurs indigènes en dépit de la désuétude dans laquelle il est tombé (note 4).

II) CALEM

Phonétiquement : *kaïlém*

L'énorme hauteur dénudée en forme de dôme tronqué dominant le village de Moncaup (Hte-Garonne, canton d'Aspet. Note 5) est dite *sth calem* (*ék kaïlém*) (carte de France au 1/20 000e, feuille Arreau 4 : *Calem* et *Plan de Calem*). Le nom lui-même du village de Moncaup "mont chauve" < MONTE CALVU est justement une formation descriptive romane rappelant l'exis-

tence et l'aspect de cette hauteur.

Quelles sont les remarques qu'appellent ces deux formes ?

Du point de vue de l'implantation géographique, la partie des Pyrénées où est constatée la présence de ces deux toponymes se trouve au contact immédiat du domaine catalan, dans lequel, on le sait, la base *°kaïma* est très bien attestée - et cette observation est de nature à relativiser le reproche que nous adressions plus haut à M. Hubschmid de risquer une affirmation trop péremptoire : notre *Sacaïm* aranais et notre *Càlem* commingeois correspondent tout simplement à l'extrémité d'une aire positive.

Plus délicats sont les problèmes d'ordre phonétique et morphologique que pose notre couple de noms de lieux.

Dans *Sacaïm* (*sakajm*), le phonème (l), contrairement à ce que l'on pouvait normalement attendre, ne s'est pas vocalisé, ainsi qu'il le fait en milieu linguistique gascon quand il se trouve en position implosive : peut-être y a-t-il lieu à cet égard d'invoquer l'influence et la proximité du catalan occidental qui, de manière générale, ainsi que le signale Antonio Badia Margarit (note 6), maintient (l) implosif.

Le rattachement de *Càlem* (*kaïém*), du point de vue strictement sémantique, à la base *°kaïma* ne soulève aucune difficulté : on sait que les valeurs les plus communément reconnues aux représentants de ladite base sont celles de "lande, plateau désert" (Lévy) . note 7, de "haut plateau dénudé, terre inculte" (Nègre). note 8. Parmi d'autres auteurs qui ont enregistré les termes de cette famille, citons encore F. Mistral qui, à l'article CAM, CAMP, CHAM, CHAMP de son célèbre dictionnaire (note 9) donne la définition que voici : "Plateau désert, plateau rocheux qui domine une montagne, en Languedoc" ou, pour le catalan, Pompeu Fabra qui s'exprime ainsi quant au sens de notre lexème : "Cim de muntanya que forma un pla d'extensió considerable" (note 10), sans oublier naturellement J. Hubschmid lui-même qui parle de "Weide", "hoch gelegene Weide" (note 11) ; toutes ces acceptions et en particulier celle que donne Pompeu Fabra conviennent assez bien pour notre *Càlem* dont je signalais plus haut la nudité et l'arasement de sa partie supérieure (celle-ci, du reste, est dite, comme on l'a déjà indiqué, *plan de Càlem* "plateau de Càlem").

Mais en ce qui regarde la phonétique et la morphologie, ainsi que je le laissais entendre, les choses ne sont pas aussi simples. Dans une forme comme *Càlem* (*kaïém*) font problème : 1) l'insertion du (é) dans la deuxième syllabe du mot 2) l'accentuation paroxytonique : rappelons à ce propos qu'en occitan les formes à conclusion consonantique ou diphtongale sont normalement des oxytons (*castèl - kastèl* - "château", *cajòm - aljòm* - "volaille, gibier, oiseaux", *lisèu - lisèu* - "lycée", etc.). Les seules exceptions canoniques, c'est-à-dire conformes à une grammaticalité elle-même fondée sur une diachronie claire et établie, sont d'une part les représentants d'anciens proparoxytons ayant subi l'apocope romane de leur voyelle finale (type APOSTOLU > *xpòstol - apòstul* -, d'autre part les mots se terminant par les morphèmes nominaux ou verbaux -s, -n : *vacas - bakos* -, *cançon - kâtân* -.

Dans quelle direction aller pour trouver ou essayer de trouver une explication à la singularité que constitue notre *Càlem* ?

Si l'on scrute avec opiniâtreté la toponymie des Pyrénées centrales, on finit par y découvrir des formes non romanes, pour la plupart dissyllabiques, qui ont la particularité de se comporter comme notre *calém*, c'est-à-dire d'obéir à une accentuation paroxytonique en dépit d'une finale consonantique, mais aussi de présenter une séquence vocalique ($\text{a} - \text{é}$), ($\text{a} - \text{è}$) ou encore ($\text{a} - \text{è}\text{u}$). Pour dire les choses autrement, ce qui semble devoir être ici distingué, c'est une sorte de matrice consistant en l'association du vocalisme que nous avons dit et du prosodème "pénultième tonique dans un contexte consonne finale". Voici, dans tous les cas, les exemples que nous sommes en mesure de citer, donnés directement en transcription phonétique : *grāñkét*, *éskarèt*, *arēu*. A cette liste, et bien qu'à première vue il ne paraisse pas se conformer exactement au modèle que nous avons décrit, nous ajouterons *yèzèu*.

Regardons maintenant les choses dans le détail, en prenant l'un après l'autre les termes de notre liste.

grāñkét

C'est le nom d'un pic de 1881 mètres, sur le chaînon formant le flanc septentrional de la vallée du Bergons, dite aussi Extrême de Salles (régions du bassin supérieur du Gave de Pau. Note 12) : cet oronyme apparaît dans les documents cartographiques, et pour une fois il y a une certaine fidélité à l'usage linguistique local, sous la mention "Som de Granquet", c'est-à-dire "sommet de Granquet", *som* (*sūm*) étant dans la zone considérée l'appellatif générique pour "hauteur, pic, sommet" (note 13). A la faveur de vérifications opérées à plusieurs reprises sur les lieux mêmes, nous avons observé que la prononciation locale réelle du deuxième élément de l'oronyme en question est bien *grāñkét* au lieu du *grānkét* normalement attendu.

Pour ce qui est de l'appartenance de ce *grāñkét*, nous pensons qu'il convient de le rattacher tout simplement à la famille des vocables procédant de la basse prélatine °GANK, °GANG, d'origine inconnue ainsi que le souligne J. Hubschmid, lequel, néanmoins, la désigne comme "hispano-basque" en raison de son implantation géographique actuelle (note 14).

Parmi les valeurs les plus fréquentes de cette base, on relève celles de "crête de montagne, arête, ligne de jonction de deux versants" et, dans une acception spécialisée dont la motivation est, au demeurant, parfaitement transparente, celle de "tranchant d'une lame de faux" (note 15) : notre *grāñkét* fait partie, nous l'avons vu, de la ligne sommitale d'un chaînon séparant deux bassins fluviaux et dès lors rien ne s'oppose, selon nous, à ce que l'on en fasse un membre de la famille lexicale prélatine que nous avons dite : du point de vue sémantique, les choses sont à cet égard parfaitement cohérentes.

Une difficulté subsiste cependant, et elle est d'ordre phonétique : comment rendre compte du *r* de la première syllabe ? On a en effet *grāñkét* et non pas °*gāñkét*. Mais il est aisé de faire observer que de telles épenthèses de la liquide en cause ne sont pas rares en milieu linguistique gascon, dans la région pyrénéenne notamment. Voici quelques exemples. L'hagionyme marial "Notre Dame" est très souvent en vernaculaire bigourdan *Notsta Drama* (*nūsta drama*) en lieu et place du *Notsta Dama* (*nūsta dama*) auquel on s'attendrait (note 16) ; le nom de la violette se réalise fréquemment en *briulèto*, qui, du reste, voisine avec *biulèto* (note 17) ; pour le désignatif de "buisson", on relève *bruçòk* à côté de *buçòk* et pour celui

de "buisaie" (*bruşu*) à côté de (*buşu*) (note 18) ; nous signalerons enfin le doublet *Pribeats/Pribeats*, tous deux dans les Pyrénées bigourdanes : il s'agit d'un nom de montagne que nous ne sommes pas en mesure, pour le moment du moins, d'expliquer de manière claire et convaincante (note 19).

éskarèt

Nous devons tout particulièrement remercier Jean-François Le Nail, Conservateur des Archives départementales des Hautes-Pyrénées, d'avoir attiré notre attention sur ce toponyme que lui-même étudie dans sa thèse de l'Ecole Nationale des Chartes (note 20). Ce nom est porté par un quartier de la vallée de Campan, plus précisément un quartier de la rive occidentale de l'Adour dite Gripp, laquelle conflue avec l'Adour de Payolle : le cours d'eau né de la jonction de ces deux rivières est l'Adour, sans autre spécification ; quant à la désignation "vallée de Campan", elle s'étend à tout le pays naturel commandé par l'Adour de Gripp, celle de Payolle et l'Adour proprement dite jusqu'à Bagnères de Bigorre (note 21).

M. Le Nail écrit dans sa thèse que "l'accentuation d'*éskarèt* rend difficile toute interprétation" : cette remarque montre que son auteur a perçu combien est importante dans l'affaire qui nous retient la question de l'emplacement de la syllabe tonique, que nous avons déjà évoquée et à laquelle nous allons revenir vers la fin de cet exposé. Pour le moment, et à l'instar de M. Le Nail, nous observerons une prudente abstention, c'est-à-dire que nous ne tenterons pas de fournir du toponyme *éskarèt* une explication qui ne pourrait qu'être hasardeuse.

arēu

C'est le nom du chef-lieu de la célèbre vallée d'Aure, *Arreau* dans la graphie officielle, celle-ci paraissant résulter d'un compromis par lequel on aurait essayé de traduire à la fois la prononciation gasconne locale (*arēu*) et la prononciation française (*arō*) : dans les documents en langue nationale des XVIIe et XVIIIe siècles, il n'est pas rare de rencontrer une graphie *Arreu*.

Certains se souviennent sans doute qu'A. Dauzat, traitant dans son manuel *Les Noms de lieux* de l'extension du suffixe *-asc* vers l'Ouest européen, mentionne la peuplade pyrénéenne des *Arrevasci*, "d'où, écrit-il, Arreau a tiré son nom" ; plus loin, il propose comme étymon du même nom d'Arreau une forme par lui reconstruite *ARREVUM*, ajoutant : "cf. les *Arrevasci*". Malheureusement pour nous et pour la science, Dauzat ne semble pas avoir été très regardant dans la mise en œuvre des prescriptions les plus élémentaires de la philologie : non content de taire ses sources, il accepte tel quel le nom ethnique en cause. *Arrevasci* apparaît, sous la forme ablative *Arrevascis*, dans une correspondance érudite du début du XVIIIe siècle. Un chanoine de la collégiale de Saint-Gaudens, Jean-Baptiste de Sailhan, qui avait été chargé par l'évêque de Comminges de rassembler des documents sur saint Exupère de Toulouse, écrit à l'un de ses confrères de la vallée d'Aure, le recteur et chapelain Aventin de Badeng-Moreillon (note 23). Sa lettre comporte la citation d'un passage du traité écrit par saint Jérôme vers 406/407 contre l'hérésiarque Vigilance. Evoquant les origines régionales, c'est-à-dire commingeoises de son adversaire, saint Jérôme s'écrie dans le feu de l'invective - et le texte que nous reproduisons est celui de la correspondance

précitée : "*Nimirum respondet generi suo, ut qui de latronum et Convenarum natus est semine, quos Gn. Pompeius edomita Hispania et ad triumphum redire festinans, de Pyrenæis jugis deposuit et in unum oppidum congregavit, inde et Convenarum urbs nomen accepit hujusque latrocinatur contra Ecclesiam Dei, et de Vectonibus, Arrevascis, Celtiberisque descendens incurret Galliarum Ecclesias*". Pour la traduction, nous substituerons, en accord avec les éditeurs de saint Jérôme, "hucusque" à "hujusque" (partie finale du texte) et nous ajouterons le passage qui vient immédiatement après "*Galliarum Ecclesias*" et qui est malencontreusement coupé par le chanoine de Sailhan, soit "*portetque nequaquam vexillum Crucis (variante : Christi), sed insigne diaboli*" : "Vraiment, il ne fait pas mentir ses origines, lui qui est issu de cette race de bandits et de Convènes que Pompée, après avoir soumis l'Espagne et alors qu'il se hâtait de revenir pour recevoir le triomphe, fit descendre des crêtes des Pyrénées et rassembla dans un oppidum - et voilà d'où la ville des Convènes a reçu son nom. De telle façon qu'il exerce ses brigandages contre l'Eglise de Dieu et qu'en sa qualité de descendant des Vettons, des Arrevasques et des Celtibères, il s'en prend aux églises des Gaules et arbore non pas l'étendard de la Croix, mais l'enseigne du Diable". Le chanoine de Sailhan, dans sa lettre, fait précéder sa citation du célèbre docteur de l'Eglise de l'indication que voici : "C'est principalement saint Jérôme qui, en écrivant contre Vigilance, parle de ces Arrevasques qui donnèrent le nom à la ville d'Arreu" (c'est-à-dire "Arreau" : "Arreu", comme nous l'avons vu, est l'ancienne graphie).

Avant d'en venir à l'aspect philologique et linguistique des faits, rappelons que les historiens ne mettent pas en doute l'authenticité de l'opération à laquelle se livre Pompée : l'affaire se passe en 72 av. J.-C., au moment où l'illustre guerrier vient d'en finir avec Sertorius. L'oppidum dans lequel a lieu le regroupement que décrit le texte existait déjà : c'est une place au nom celtique, *Lugdunum*, qui devient *Lugdunum Convenarum*, "Lyon des Convènes", aujourd'hui Saint-Bertrand de Comminges (note 24). Quant au nom lui-même de *Convenae*, que l'on interprète comme "ceux qui ont été rassemblés", saint Jérôme en fait le moyen d'une sorte de jeu de mots assez désobligeant pour son adversaire et les congénères de celui-ci : ces "Convenae", ce sont certes les gens qui ont été regroupés à Lugdunum, mais aussi des gens que l'on a ramassés un peu partout et on ne sait trop où, en somme rien qu'une misérable engeance de provenance douteuse - et cette connotation fâcheuse est accentuée par la proximité immédiate dans le même membre de phrase de "latronum" et de "Convenarum" . (note 25).

Cette parenthèse historique refermée, il faut sans plus attendre signaler que la leçon *Arrevascis* n'est pas celle des éditeurs de saint Jérôme : l'abbé Bareille (note 26) aussi bien que Migne (note 27) transcrivent *Arredacis*, le second indiquant que dans l'un des manuscrits on relève *Arvacis* et que dans les autres manuscrits le passage comportant le nom en cause et ceux qui l'environnent est très corrompu (note 28). Ce qui complique les choses, c'est que les *Arredaci* du texte de saint Jérôme ont été purement et simplement identifiés comme les *Arvacis*, *Aravacis*, *Arvacis*, peuple de la Tarraconaise qui nous est connu par des sources grecques (Polybe, Diodore de Sicile, Strabon, Ptolémée, Appien d'Alexandrie) ou latines (Pline d'Ancien, Titte-Live et diverses inscriptions. Note 29) : cette identification ne semble faire aucun doute ni pour les rédacteurs du *Thesaurus Linguae Latinae* (note 30),

ni pour Raymond Lizop, l'historien des origines du Comminges (note 31).

D'autre part, l'attribution aux *Arrevasci/Arrebaci* de la qualité d'anciens occupants de la vallée d'Aure, dont le nom serait à l'origine de celui d'*Arreau* (*aréu*) pourrait relever d'un légendaire local mi-savant, mi-populaire. Le début de la lettre de l'abbé de Sailhan semble le suggérer : "J'étois presque déjà déterminé, Monsieur, à me servir du mot d'*Arrevas* ou de celui d' *Arrevascensis* (sic) pour exprimer en latin dans la légende de saint Exupère que ce saint était d'Arreu, sur ce que j'avois ouï dire souvent pendant mon bas âge à feu mon oncle de Passarrieu qui excelloit en tout genre d'érudition, soit à plusieurs personnes des vallées, que les Arrevasces firent bâtir Arreu et que c'est de ce peuple que cette ville tire son nom parce que, d'un côté, le nom d'Arreu me paroît être un mot écorché de celui d'Arrevasce, et que de l'autre, il y a quelque chose de vrai en ce qui se trouve conservé dans la tradition des peuples". Et d'ajouter: "Car, quoique parmi ces traditions il s'y mêle souvent des circonstances qui altèrent la vérité, - ce qui peut venir de plusieurs sources, - le fond de ces traditions, ce qui en fait l'essentiel et le principal, est néanmoins presque toujours vrai".

Les données dont nous venons de faire état ne nous permettent de nous prononcer de manière définitive ni sur l'authenticité de la forme *Arrevasci*, laquelle a les apparences d'un hapax ou pourrait être un faux, ni sur le lien existant entre les *Arrebaci* du texte de saint Jérôme et les *Arevaci/Aravaci/Arvaci* hispaniques, ni sur les origines d'Arreau. Et pourtant, en dépit de ces incertitudes, nous sommes conduit par l'analyse purement linguistique à penser que pour expliquer le nom en question, on doit en appeler à un prototype comportant, outre les voyelles *a* et *e* ou des voyelles affines, un *r* fort et une consonne labiale, c'est-à-dire des constituants phoniques rendus d'ordinaire par des graphèmes tels que *-rr-* double et *-b-* ou *-v-*, ceux-là mêmes que présente l'*Arrebaci*s du texte de saint Jérôme dans la leçon la plus généralement admise.

Il existe sur le versant espagnol des Pyrénées, en domaine catalan et plus exactement dans le Haut-Pallars, un village qui s'appelle lui aussi *Arreu* (*aréu*). J. Corominas, dans sa fameuse communication au VI^e Congrès International des Sciences Onomastiques (Munich, 1958), *La survivance du basque jusqu'au bas Moyen Age. Phénomènes de bilinguisme dans les Pyrénées centrales* (note 32), propose que l'on fasse entrer cet *Arreu* dans une série onomastique comprenant des noms tels que *Arros*, *Arres*, *Arro*, etc..., dont le radical commun pourrait être le même que celui du vocable basque (*h*)*arri* "pierre". Quant à la terminaison, qui se retrouve dans d'autres toponymes typiquement pyrénéens comme par exemple *Aneu* (*anéu*) (note 33), toujours selon Corominas elle serait elle aussi euskarienne et représenterait un avatar du morphème connu en basque actuel comme *-be/-pe*, suffixe très courant qui signifie "en-dessous de, en bas de". J. Corominas fonde son interprétation sur le fait que les formes anciennes du nom des deux villages andorrans d'Ordino et Canillo sont *Ordinavi*, *Canillave* et aussi, en ce qui concerne le second d'entre eux, *Canillau*, *Canilleu*, *Canillou* (note 34) : il est donc clair que le *o* final actuel est le produit de la contraction d'une ancienne diphtongue, elle-même résolution d'un groupe phonétique

voyelle + élément consonantique labial, ce dernier étant rendu par le graphème *v* dans la scripta de certains des documents pris en considération et représentant précisément l'équivalent du morphème *-be/-pe* du basque. Plusieurs faits paraissent s'inscrire en faveur de cette explication. Le nom lui-même d'*Aneu*, que nous citions voici un instant, est souvent prononcé avec *o* final, soit *ano*, comme c' est le cas pour Ordino, Canillo (note 35) ; il y a en Haute-Catalogne, et très précisément dans la Haute-Ribagorce, un village de nos jours appelé *Bono* (*bono*) : celui-ci, dans un document de 978, apparaît sous la désignation de "Bonnobe" et bien des siècles plus tard, en 1620, on le retrouve transcrit "Boneu" (note 36). Par conséquent, si l'on admet dans cette affaire les points de vue de Corominas, *Arreu* (*arrey*) remonterait à un étymon qui aurait pu être quelque chose comme °ARRIBE, °ARREBE, c'est-à-dire "sous le rocher, sous les rochers", de la même façon qu'Ordino, par exemple, procéderait d'un °URDINABE, littéralement "sous les gris", rappel de "la couleur des roches calcaires qui dominant ce village" (note 37).

Ce qui vient d'être dit nous fait un devoir d'évoquer le problème de la présence de l'élément suffixal euskarien *-be/-pe* dans le substrat des zones romanophones du versant français des Pyrénées. Comme nous préparons sur ce sujet un travail que nous espérons publier assez vite, nous nous contenterons de quelques indications. Corominas estime avoir décelé de manière certaine ce morphème comme constituant d'un certain nombre de noms qu'il étudie dans un long article des *Beiträge zur Namenforschung* (note 38) : il ne nous est pas possible, faute de temps, d'examiner dans le détail les identifications proposées par notre illustre collègue, lequel, au demeurant, ne prend en compte que des toponymes à finale *-p* (*Eup*, *Cierp*, *Arnesp*, *Bourisp*, etc...), finale dont il pense qu'elle représente de manière constante notre fameux suffixe. S'il en va ainsi, il faut naturellement admettre que *-be* a subi l'apocope de sa voyelle, la consonne labiale, venue de ce fait à la finale absolue, ne pouvant se réaliser que par la sourde *p* - c'est la phonologie normale en milieu occitano-phoné - , à moins que ce *p*, mais la chose, nous le verrons sous peu, est moins probable, ne vienne directement de la variante *-pe*.

Quoi qu'il en soit, voici une donnée que nous versons à ce dossier. Sur les hauteurs qui dominant la petite ville haut-pyrénéenne de Cauterets et au nord de celle-ci se trouve un hameau dit de *Catarrabe* (*kataṛq̄bé*) (note 39). Le sens est parfaitement clair : il s'agit du hameau qui se trouve au pied, au bas de la *catarra*, terme répondant à une racine préindoeuropéenne dont on rencontre des représentants en Pays basque (*katalo* "versant, coteau"), en Aragon (*catarra* "escarpement dû à l'érosion des eaux" ou *catarrones* "rochers"), dans la région de Santander (*cadorra* "versant très pentu sur lequel les pierres et la terre se détachent d'elles-mêmes), mais aussi en Sicile (*catarri* "pente, endroit rocheux en pente"). On se demande également si des vocables tels que le provençal *catona* (*katyno*) "caillou" ou le francoprovençal *cadou* (même sens que *catona*), *chaon* "espèce de pierre calcaire, blanche et très dure" n'appartiendraient pas au radical en cause (note 40). Le *Catarrabe* de Cauterets est intéressant à plus d'un titre. D'abord, il a fait l'objet d'une étymologie populaire, divertissante et significative à la fois, *cap d'arraba*, c'est-à-dire

"tête de rave", fait qui est attesté par une chanson populaire satirique que le regretté Jean Séguy et nous-même avons publiée et étudiée dans notre commun ouvrage *Poèmes chantés des Pyrénées gasconnes* (note 41) :

Bordalat de Cap d'Arraba
n'ei un beròi bordalat,
que n'i a ua eiretèra
plia de capacitat

"Le hameau de Cap d'Arrabe
est un joli hameau,
il y a une héritière
pleine de capacité".

Par ailleurs, l'élément suffixal *-be*, tel qu'il est conservé dans *Catarrabe* (*kataṛabé*). d'une part se présente avec un phonétisme intégralement euskarien, c'est-à-dire consonne *b* et voyelle *e* non apocopée, alors que, nous l'avons vu, une telle apocope n'aurait rien d'étonnant pour des mots de substrat des régions actuellement romanophones des Pyrénées françaises, d'autre part renvoie à un état linguistique antérieur, puisqu'il est parfaitement établi que *-be* constitue la forme primitive et *-pe* une évolution secondaire de celle-ci. Faut-il voir dans des faits de cette nature la conséquence d'une situation de bilinguisme euskaro-roman qui se serait prolongé de ce côté-ci de la frontière franco-espagnole plus longtemps qu'on ne l'imagine, ou, pour le moins, l'indice d'un de ces flots de résistance que la très ancienne bascophonie pyrénéenne n'a pu manquer d'opposer à la progression des idiomes néo-latins ? De toutes les façons, et sans aucun doute possible, *Catarrabe* ne peut être compris que comme "au pied de l'escarpement", ce que confirme, du reste, la disposition des lieux.

Quant à la partie finale d'*Aneu*, *Arreu* (*aṇéu*, *aṛéu*), si elle répond vraiment au morphème euskarien qui nous occupe, son caractère vocalique ne peut s'expliquer qu'à partir d'une ancienne sonore, et l'on ne manquera pas à ce propos d'établir une relation avec ce qui vient d'être dit de l'antériorité de *-be* par rapport à *-pe* du point de vue de la diachronie. On soulignera aussi que le polymorphisme *-be/-pe* est loin d'être décanté, puisque dans la langue basque actuelle il n'est pas rare de relever des doublets du genre *aláabe/aláape* "côté de dessous, dessous, en bas" (note 42). Pour ce qui est de la mutation de *b* en *u*, selon nous, elle entre tout simplement dans le cadre d'une évolution bien connue qui intéresse à la fois l'occitan et le catalan, d'une manière plus affirmée d'ailleurs le second de ces idiomes : nous voulons parler de la banale vocalisation d'une labiale sonore venue en finale de mot. SCRIBIT, DEBET, °PLOVET aboutissent en catalan comme en occitan, à *escriu*, *deu*, *plau*. Cette vocalisation, en catalan, atteint également les affriquées finales *ts*, que celles-ci soient la désinence verbale de 5ème personne ou les continuatrices du groupe phonétique latin -II- ou du groupe roman -TSY- : CANTATIS > *cantau*, PALATIUM > *palau*, PACE > *pau* (mais en occitan et respectivement *cantatz*, *palatz*, *patz*). Reste à justifier

pourquoi le proto-phonème labial a été traité par *p* dans les mots de substrat du versant français des Pyrénées et pourquoi l'*Arreau* (*ar̄ēu*) de la vallée d'Aure, si tant est que soit acceptable l'étymologie de ce nom par nous proposée, obéit, lui, au traitement vocalisant : nous pensons que compte tenu de la proximité de cette localité et de sa région avec le monde hispanique, il s'agit du prolongement en secteur gascon montagnard d'un type de phonétisme constant et général en Catalogne, notamment dans des toponymes tels que *Aneu*, *Boneu/Bono* et, bien entendu, l'*Arreu* du Haut-Pallars. Il faut également tenir compte de ce que dans des formes comme *Cierp*, *Arnesp*, *Bourisp* la labiale finale se trouve après consonne, un tel appui ne pouvant que contribuer à la préservation de caractères consonantiques.

A la lumière de ce qui vient d'être exposé, revenons un instant à l'*Arrebacis* du texte de saint Jérôme. S'il est vrai que la leçon *Arrevascis* a contre elle de provenir d'une source philologiquement peu crédible et s'il est vrai aussi que la leçon *Arrebacis*, malgré les incertitudes que nous avons dites, paraît la plus recevable, cela signifie-t-il pour autant que l'on ait ici à faire aux *Arevaci* de la Tarraconaise ? Raymond Lizop, dans le commentaire historique auquel il se livre de notre passage du *Contra Vigilantium*, s'interroge sur l'identité des trois nations énumérées par l'auteur : s'agissant des Vettons, qui étaient fixés aux confins de l'Hispanie et de la Lusitanie (région de Salamanque), il marque une grande réticence à "admettre que Pompée ait transplanté à *Lugdunum* des éléments fournis par un peuple aussi lointain" (note 43). Quant à la mention des *Arevaci*, il la considère comme "plus acceptable", émettant néanmoins la réserve que voici : "Il est toutefois probable que ce nom, de même que celui des Celtibères, désignation assez vague, n'est employé par saint Jérôme que pour amplifier la période. Il est plus vraisemblable d'admettre que ces *Convenae*, que Pompée emmena de *Pyrenæis jugis*, ces *prædones et fugitivi a saltu Pyrenæo* étaient des débris de bandes armées formées par des Vascons, des Iacetans, des Ilergètes d'Osca et autres tribus pyrénéennes du versant espagnol qui s'étaient jointes à la révolte de Sertorius, et soumises à Pompée après leur défaite" (note 44). Dans le droit fil de ces remarques, nous nous demandons en ce qui nous concerne si l'énumération de saint Jérôme, à côté de deux appellatifs ethniques archiconnus et invoqués soit au hasard de la plume, soit à des fins plus ou moins littéraires, ne comporterait pas la mention d'un nom pyrénéen endémique restitué sous une forme *Arrebaci(s)* peut-être influencée par *Arevaci*, nom qui aurait pu être celui d'une obscure peuplade du versant sud transplantée, à l'occasion de la guerre sertorienne, sur le versant nord. Une telle hypothèse, si elle était confirmée, donnerait un certain poids à la tradition selon laquelle l'*Arreu* (*ar̄ēu*) du versant français tiendrait son nom d'une très ancienne population de migrants qui se serait établie en vallée d'Aure - et cette dernière, il n'est pas sans intérêt de le rappeler, faisait antérieurement partie du diocèse de Comminges, lequel occupait l'emplacement du Pagus Comenicus, le pays des Convènes.

ȳz̄ēu

C'est le nom d'un village qui se trouve lui aussi dans la vallée d'Aure, non loin d'Arreau : *Jézeau* (*j̄z̄ō*) en graphie et en prononciation francisantes.

Compte tenu aussi bien de l'identité des finales (*ar̄ēu* / *ȳz̄ēu*), que de l'appartenance au même secteur géographique, on se demandera s'il ne s'agit pas ici encore d'un composé avec *-be*.

La forme latinisée du Pouillé de Comminges de 1387-1388, *Gezo* (note 45), bien qu'elle soit tardive, suggère que le nom qui nous occupe s'insère dans une série de toponymes pyrénéens du radical desquels nous ne pouvons dire grand-chose, sinon qu'il est nettement prélatin : *Gèze, Cézat*, etc. (*yèzo, yézat* en prononciation occitane locale). Dans ces conditions, *Jézeau* (*yèzélú*) pourrait être "(le lieu) sous °jès, °yès".

Les termes que nous venons de passer en revue se présentent donc, tout comme le *càlem* qui a été le prétexte de notre digression, avec deux caractéristiques phonologiques notables, d'une part la préférence marquée pour une séquence vocalique *a - é / élú*, ou, du moins, une séquence comportant de préférence des voyelles antérieures, d'autre part une accentuation paroxytonique non conforme au modèle normal de la romanité. C'est précisément au second de ces traits que nous allons attacher la partie finale de ce travail.

La propriété en question répond nécessairement à un système dans lequel, au contraire de ce qui advient en roman, la place de la syllabe affectée par l'accent est indépendante de l'environnement phonologique, par exemple la nature vocalique ou consonantique de la finale du mot : on est dès lors fortement porté à présumer qu'il ne peut s'agir que d'une structure aux propriétés antagoniques, caractérisée notamment par la fixité d'emplacement de la syllabe accentuée. Et ici encore, nous allons le voir, une référence à l'euskarité s'impose ou semble s'imposer. On sait que les historiens de la langue basque, en particulier ceux qui se sont attachés à discerner ce qu'auraient pu être les formes originelles de l'idiome, sont d'accord pour admettre que le protobasque possédait un accent de mot et que ce dernier obéissait au principe de la fixité d'emplacement. Les divergences apparaissent quand on cherche à déterminer la syllabe concernée. Pour A. Martinet, qui a traité de la question dans un article célèbre (note 46), cette syllabe était la première du mot. Pour Luis Michelena, qui évoque le problème dans un chapitre de son admirable *Fonética histórica vasca* (note 47), c'était la seconde, n'étant cependant pas exclu qu'à une phase plus ancienne l'accentuation de la première syllabe ait été la règle. Quoi qu'il en soit de la différence d'opinion de ces deux éminents spécialistes, ce que nous retenons ici c'est l'image d'un univers linguistique dans lequel l'accentuation fonctionne selon un mode totalement opposé à celui des idiomes romans : par conséquent, nous ne sommes pas loin de penser qu'à cet égard le cas de *kàlém, aṛélú, yèzélú*, etc. renvoie à des propriétés prosodiques qui sont elles-mêmes celles des langues de substrat, en l'occurrence les idiomes euskariens ou euskaroïdes du nord des Pyrénées et de l'Aquitaine.

D'autres faits, à première vue mineurs, paraissent devoir être mis en relation avec ceux dont il vient d'être question.

Tous les toponymistes connaissent le vieil appellatif prélatin pyrénéen, devenu souvent nom propre "gave", *gabé* en prononciation locale. Il est à peine besoin de rappeler combien ce terme, depuis bien des lustres, est l'objet de la sollicitude des onomasticiens : qu'il suffise à cet égard de citer parmi bien d'autres les noms de Bertoldi, Dauzat, Ébischer, Fouché. Ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir que ce vocable, dans la partie sud-occidentale de la Bigorre, c'est-à-dire le Lavedan où il désigne le fleuve par excellence de la contrée qu'est le Gave de Pau, est susceptible d'un traitement très particulier, soit le déve-

loppement spontané d'un *t* final que Rohlf s qualifie "d'anorganique" (note 48) ; or, en dépit de l'apparition de cette consonne finale, le mot reste constamment paroxyton : *gabé* > *gabét* (et non °*gabét*).

Plusieurs représentants actuels d'anciens proparoxytons latins ou de mots originellement paroxytons mais passés à l'accentuation proparoxytonique en protogascon donnent lieu à une semblable observation : ceux-ci, en zone pyrénéenne centrale, ont très fréquemment conservé leur accent sur la syllabe qui le supportait dans les vocables prototypes, et ce malgré le caractère consonantique de la finale qui s'est dégagée à la phase romane : tel est le cas de comme *qrét* < ARATRU, *tarét* < TARATRU, *éstamén* < STAMINE, *bimén* < VIMINE, le premier connu dans toutes les Pyrénées gasconnes, le second localisé en Haut-Lavedan, les deux derniers appartenant au parler de la vallée d'Aspe (respectivement "araire", "tarière", "laine très fine, étamine", "osier". (note 49). Certains indices montrent d'ailleurs de manière claire que cette accentuation a fini par être perçue comme anormale ou pour le moins insolite par certaines parties des populations romanophones : il en va ainsi par exemple du nom du chanvre (< °CANAPU, pour lequel on relève dans la partie sud-orientale de la Gascogne, à côté de réalisations *kanép*, *kanèp*, *kanèt*, *kanèl* des réalisations *kanèp*, *kanèp* (note 50). On notera en outre que plusieurs des mots que nous venons de citer dans le développement immédiatement précédent se caractérisent eux aussi par une séquence vocalique *a - é*, ce qui ne laisse pas d'être troublant compte tenu de ce qui a été dit plus haut à ce propos.

Tels sont les faits que nous voulions exposer à nos auditeurs du Colloque d'onomastique de l'Université de Dijon, auditeurs dont la bienveillance et l'indulgence nous sont particulièrement nécessaires : en effet, notre communication n'est que l'ébauche d'une recherche pour laquelle il faudra encore bien des efforts. Et de ce premier essai, nous mesurons plus que quiconque la radicale imperfection : nous croyons cependant avoir posé un certain nombre de problèmes dont une étude approfondie permettra de progresser dans la connaissance du plus ancien univers linguistique pyrénéen.

Xavier RAVIER (Toulouse)

Notes

(1) Johannes Hubschmid, *Pyrenäenwörter vorromanischen Ursprung und das vorromanische Substrat der Alpen*, Salamanca, 1954, § 4, pp.13-14. V. aussi § 20 du même ouvrage *in fine*.

(2) Pour un bref état de la question avec données bibliographiques, v. Ernest Nègre, *Toponymie du canton de Rabastens (Tarn)*, Paris, 1959, §§ 383-384, p. 115.

(3) Le village de Casau a été l'un des points d'enquête du premier réseau de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* (sous le n° de code 699 SE. V. volumes I à III).

(4) V. Rohlf s, *Le Gascon. Etudes de philologie pyrénéenne*, 2ème édition, Pau/Tübingen, 1970, § 490, pp. 173-174.

(5) Le village de Moncaup se trouve à proximité immédiate du point 780 S (Arguenos) de l'*Atlas linguistique de la Gascogne*.

(6) Antonio Badia Margarit, *Gramática histórica catalana*, Barcelone, 1951, § 79, p. 191.

- 7 - Emil Levy, *Petit dictionnaire provençal français*, Heidelberg, 1909, s.v. CALM.
- 8 - Ernest Nègre, *Les noms de lieux en France*, Paris, 1963, p. 28.
- 9 - Frederic Mistral, *Lou Tresor dóu Felibrige*, p. 430. V. aussi les articles CAUMETO, CALMETO, p. 502 et CAUMO, CHAMP, CAM, CHAM, CHAUP, p. 503.
- 10- Pompeu Fabra, *Diccionari general de la llengua catalana*, Barcelone, 1954 (2e éd.), p.302.
- 11- J. Hubschmid, *op. cit.*
- 12 - Ce petit pays est appelé "Extrême" parce qu'il constituait au Moyen Age l'un des terroirs limites (*estremas*) de la vicomté de Lavedan. Il y avait aussi l'Extrême de Castelloubon (*La extrema de Casted Lobon*) : ces deux "Extrêmes" correspondaient en fait à la limite septentrionale de la vicomté, la première au nord-ouest, la seconde au nord-est.
- 13 - V. carte I.G.N. au 1/25 000e, feuille Lourdes 5-6.
- 14 - J. Hubschmid, *Lenguas prerromanas no indoeuropeas (de la península ibérica)*, Enciclopedia lingüística hispanica, I, Madrid, 1960, p. 56, § 13. Le lexème en question se retrouve jusqu'en domaine lusitanien comme en témoigne le vocable ancien (XVe siècle) *gangorra* "sorte de bonnet conique (carapuça)", correspondant exact du basque *gangorra* "la crête".
- 15 - Pour d'autres valeurs de cette même base, en basque notamment ("voute", "palais de la bouche", "cabane"), cf. Hubschmid, même référence qu'à la note précédente.
- 16 - *Nysta dramaest* courant dans notre parler d'origine (Labatut-Rivière, canton de Maubourguet, Hautes-Pyrénées, point 686 NE de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*), ainsi que sous la plume de la célèbre poétesse bigourdane d'expression occitane, Philadelphie de Gerde.
- 17 - S. Palay, *Dictionnaire du Béarnais et du Gascon modernes*, Editions du C.N.R.S., Paris, 1961, enregistre le couple *biulète/briulète*. Cf également la carte I, 182...DES VIOLETTES de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, laquelle montre le caractère pyrénéen et dans tous les cas sud-occidental gascon de l'épenthèse de *r* dans le vocable en cause.
- 18 - Dans Palay, *op. cit.* on relève effectivement *bouchòc/brouchòc* et *bouchoù/brouchoù*. On peut aussi voir, grâce aux cartes I, 134 BUISSON et I, 135 FOURRE DE BUISSONS de notre *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental*, Paris, 1978, que pour le premier de ces termes l'épenthèse est attestée en pays bas-garonnais : cf. les réalisations *bruçòk* (point 47.20 Fauillet, Lot-et-Garonne, canton de Tonneins), *bruçòt* (point 47.21 Laparade, Lot-et-Garonne, canton de Castelmoron).
- 19 - *Pibeste* : dans la région de Lourdes-Argelès-Gazost, sur le chaînon séparant la vallée du Gave de Pau de la vallée dite *Batsourguère* (v. carte I.G.N. au 1/25 000e, feuille Lourdes 7-8). *Prìbeste* : sur le chaînon séparant la vallée du Campbielh de celle du Barrada, au nord-est du village de Gèdre (cf. carte I.G.N. au 1/25 000e, feuille Vielle-Aure 1-2 porte *Tour d'Abeilla ou Soum de Prìbeste*).
- 20 - J.F. Le Nail, *Vocabulaire toponymique de Campan*, § 1178 (Position des thèses Ecole Nationale des Chartres, 1970, pp. 133-140. Travail inédit).
- 21 - Les sources écrites recensées par M. Le Nail nous donnent : *parsano comuniter dicto Ascaret* 1530, *in territorii (sic) predicti loci de Campano en Scarret* 1532, *Escaret* 1581-1606, *au parsan d'Escaret* vers 1650. A signaler la cacographie *lou courbet des Carrettes*, peut-être d'origine paronymique.
- 22 - Cette étymologie est reprise telle quelle dans Dauzat-Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, 2ème édition, Paris, 1978. s.v. Arras.
- 23 - Cette correspondance a été publiée par un érudit local, le chanoine Marsan, dans la Revue de Comminges, 1902, sous le titre *Arrevasces et Calagurritains*.
- 24 - V. à ce sujet Raymond Lizop, *Histoire de deux cités gallo-romaines. Les Convenae et les Consorani (Comminges et Couserans)*, Toulouse/Paris, 1931, pp. 5-17.
- 25 - Certains pensent que *Convenae* pourrait être une latinisation, par paronymie, d'un nom indigène préexistant. V. à ce propos Lizop, *op. cit.* pp.18-19 et aussi A. Thomas, *De la formation du nom de Comminges*, Annales Faculté des Lettres de Bordeaux, 1886 et Comptes rendus Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, juillet 1886. Notre collègue J.C. Dinguirard, Professeur à l'Université de Toulouse II, s'emploie actuellement à reprendre entièrement la question.

- 26 - *Oeuvres complètes de saint Jérôme*, Paris, 1878, tome III, pp. 4-5.
- 27 - *Patrologie*, tome 23, p. 342.
- 28 - Migne, *op. cit.*
- 29 - Les inscriptions en question se trouvent dans les volumes III et V du *Corpus inscriptionum latinarum*.
- 30 - Vol. II, 1900-1906.
- 31 - R. Lizop, *op. cit.* Au sujet de *Arevaci* v. J. Corominas, *Para el origen de algunos antiguos nombres de lugar castellanos de aspecto céltico* : première publication en anglais dans *Romanica, Festschrift für Gerhard Rohlfs*, Tübingen, 1958, pp. 97-120 ; repris en espagnol sous le titre précité dans *Topica Hespérica*, Madrid, 1972, vol. I, pp. 68-113. V. aussi du même auteur *Sobre las lenguas hispanicas prerromanas* : première publication en anglais dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1961, LXXVII, pp. 345-374. Repris en espagnol sous le titre précité dans *Topica Hespérica*, Madrid, 1972, vol. II, pp. 236-282 (v. en particulier p. 274). J. Corominas met en doute l'authenticité de l'hydronyme *Areva* (mentionné par Plin., *Hist. nat.* 3, 27) dont dériverait le nom ethnique qui nous occupe : *Areva* a toutes les allures d'une forme inventée par l'écrivain latin en vue précisément de trouver une étymologie à *Arevaci*.
- En ce qui concerne la forme *Arrevasci* inutile d'indiquer qu'elle n'est pas prise en considération par J. Hubschmid dans son travail *Die -asko und -usko Suffixe und das Problem des Ligurischen*, *Revue Internationale d'Onomastique*, mars 1966 à décembre 1967.
- 32 - Repris dans *Estudis de toponímia catalana*, vol. I, Barcelone, 1965, pp. 93-151.
- 33 - *Aneu* : village du haut Pallars commandant une vallée à laquelle il a donné son nom (*Vali d'Aneu*).
- 34 - J. Corominas, *Toponímia d'Andorra*, Recueil des travaux offerts à Clovis Brunel, Paris, 1955, pp. 288-310. Repris dans *Estudis de toponímia catalana*, vol. II, Barcelone, 1970, pp. 5-42 (v. en particulier pp. 35-36).
- 35 - Un *Anavi* est également attesté dans un texte latin du XI^e siècle : il s'agit d'un serment prêté par les habitants d'Aneu au comte Raimond IV de Pallars (1047-1098). Le passage qui nous intéresse ici est le suivant : "Turamus nos uoimines d'Anavi ad vos domno Raimundo comite, filio Ermesen comitessa et ad vestros filios quod vobis donarevitis ipsa terra de Anavi..." (cité par Pierre Bonnassie, *La Catalogne du milieu du Xe à la fin du XI^e siècle. Croissance et mutation d'une société*, Publications de l'Université de Toulouse Le Mirail, vol. I, 1975, p. 140).
- Pour un rapprochement possible des noms ici étudiés avec les noms ibériques du type *Saetābis*, *Anābis*, v. le travail de Corominas cité à la note précédente.
- En ce qui concerne la monophthongaison dans la prononciation dialectale (*qno* par exemple), elle est également attestée du côté français des Pyrénées pour *Arreau*, lequel est fréquemment réalisé *qru* (à côté de *qřēly*) : l'informateur du point 698N (Barrancoueu) de l'Atlas linguistique gascon à qui nous demandions lors de l'enquête dans cette localité si certains ne prononçaient pas *qřēly*, nous répondit : "d'autres le disent, ici *qru*".
- 36 - V. Corominas, *Els noms dels municipis de la Catalunya aragonesa*, *Revue de linguistique romane*, 1959. Repris dans *Estudis de toponímia catalana*, II, pp. 43-141 (v. en particulier p. 68).
- 37 - Corominas, même référence qu'à la note 34. Il ne faut néanmoins pas se dissimuler que la forme °URDINABE, telle qu'elle est reconstruite par Corominas, ne va pas sans faire problème : en effet, la règle générale en basque est que le suffixe *-be/-pe* s'adjoint au substantif à l'indéfini, ce qui signifie qu'il faudrait poser °URDINBE au lieu de °URDINABE. Mais on doit évidemment tenir compte d'éventuelles exceptions ou de ce que les choses auraient pu être différentes à une époque plus ancienne.
- D'autre part, la question devrait être posée d'une relation entre le nom d'Arreau et celui de la vallée dont cette localité est le chef-lieu, la vallée d'Aure (*qřēly*, *qru* /*qyro*) nous ne disposons pas actuellement des éléments qui nous permettraient de nous attaquer à ce problème.
- 38 - *Du nouveau sur la toponymie occitane*, *Beiträge...* vol. 8, 1973, pp. 193-308.

- 39 - *Catarrabes* (sic) sur la feuille Argelès-Gazost 7-8 de la carte I.G.N. au 1/25 000e.
- 40 - V. J. Hubschmid, *Pyrendenwörter*, § 59, p. 57. S. Palay, *op. cit.* donne *catarrabe*, *catarrabes* comme nom commun avec la seule signification de "lieu abrupt", ce qui représente un affaiblissement du sémantisme originel "sous l'escarpement". *Catarrabes* n'est autre qu'une pluralisation romane de *catarrabe*, vraisemblablement destinée à traduire une valeur intensive-collective : "endroit où les pentes sont nombreuses et pénibles".
- 41 - Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1978, p. 73.
- 42 - V. Luis Michelena, *Apellidos vascos*, 2ème édition, San Sebastian, 1955, § 33, p. 42.
- 43 - R. Lizop, *op. cit.* pp. 11-12.
- 44 - R. Lizop, *op. cit.* pp. 12-13.
- 45 - Abbé Raymond Corraze, *Un pouillé commingeois du XIVe siècle*, Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, années 1936-1937, pp. 101-227.
- 46 - *La reconstruction structurale : les occlusives du basque dans Economie des changements phonétiques*, 2ème édition, Berne, 1964, pp. 370-388.
- 47 - San Sebastian, 1961, chap. 21, pp. 405 et ss. V. aussi J. Allières, *Le traitement gascon des proparoxytons latins et le phonétisme basque*, Revue de linguistique romane, janvier-juin 1978, n° 165-166, pp. 68-74 (v. en particulier p. 73).
- 48 - *Le Gascon. Etudes de philologie pyrénéenne*, 2ème édition, Pau/Tübingen, 1970, § 479, p. 166.
- 49 - Ces formes à finale consonantique sont "doublées" par des formes à conclusion vocalique : *gré*, *taré*, *éstami* ou *éstamé*, *bimé* ou *bimi* ou *bimú*. Pour ces phonétismes, v. J. Séguy, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, vol. VI, Paris, 1973, cartes 2094 à 2098 et aussi J. Allières, *op. cit.* qui, précisément, pose le problème du traitement gascon des proparoxytons dans la perspective d'une possible relation avec la structure accentuelle basque. V. aussi Pierre Bec, *Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans*, Paris, 1968, chap. X.
- Il faut d'autre part mentionner l'hypothèse de Rohlf's, *op. cit.* selon laquelle le *t* qu'il qualifie d'anorganique aurait peut-être son origine dans les mots du type *grét* < ARATRU.
- 50 - J. Séguy, *op. cit.*, I, 117 CHANVRE. Les points qui ont conservé pour ce mot l'accentuation sur la première syllabe sont : Anan 679SW, St-Plancard 780NW, St-Gaudens 780, Ourde 689SE Luchon 699, Melles 699NE, Castillon 790, Couflens 790SE, Martres-Tolosane 781, Le Mas-d'Azil 782, Labastude-de-Sérou 782S. En revanche accentuation sur la deuxième syllabe à Bourg d'Oueil 699 NW, Aulus 791W. Ces données montrent que l'accentuation sur la syllabe 1 est encore largement dominante dans le cas qui nous occupe.
- Rappelons que l'occitan non gascon a traité ARATRU, TARATRU conformément à la paroxytonie : cf. par exemple languedocien *arairé*, *tarairé*. Quant au passage de ces vocables à l'accentuation proparoxytonique au milieu aquitain, on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas aussi d'un phénomène lié au substrat.
- Enfin, en ce qui concerne la réalisation *kanèp*, nos lecteurs voudront bien noter qu'elle est d'autant plus insolite qu'à la raison déjà citée de voir l'accent venir normalement affecter la dernière syllabe (caractère consonantique de la finale) s'en ajoute une autre, et de poids : en effet, dans la phonologie occitane normale, *è* et *ò* ne se peuvent trouver sauf exception rarissime, hors d'une syllabe tonique.

DISCUSSIONS :

H. GUITER :

1) Les groupes a + w (issu d'une consonne) ont deux résultats en catalan :

a) sous l'accent au.

b) à la finale atone o. On peut ajouter le nom de plage Aro (vd Arace).

2) On ne peut rattacher Arr- au basque espagnol arri "pierre", car le h initial de harri (au basque français) a valeur étymologique. Cf. les formes romanes : Quer, Quers, Quera, Queres (vd °Karri (-u, -os, -a, -as).

R. SINDOU

Malgré la différence éclatante que l'ibérique et tant de langues romanes font entre r et rr, la confusion semble s'être faite parfois en ibérique même entre les deux sons ; elle est aujourd'hui complète en domaine d'oc et dans une bonne partie du domaine d'oc du Nord. Si donc les °ARRENACI d'Arreau ne pourraient-ils être des Arenasci d'Hispanie dont le nom nous aurait été mal transmis ? Il est entendu qu' -asko et -ako sont des suffixes équivalents.

